

# BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

## « CONCEPTION ET INDUSTRIALISATION EN MICROTECHNIQUES »

### ACTIVITES A REALISER EN ENTREPRISE

#### ↪ Rechercher, exploiter des documents :

Expliciter le besoin, décrire l'environnement du produit microtechnique, exploiter les données techniques.

#### ↪ Informier, alerter :

Établir un plan d'exposé, exposer et expliquer des données techniques, rédiger des comptes rendus.

#### ↪ Constituer, actualiser :

Constituer et actualiser un cahier des charges fonctionnel, un compte rendu d'essais, un dossier de conception détaillée, un dossier de production.

#### ↪ Mettre en œuvre une fabrication unitaire dans le respect des règles de sécurité :

Réaliser un prototype de produit microtechnique, réaliser tout ou partie d'un outillage de validation.

#### ↪ Mettre en œuvre l'outil de réalisation dans le respect des règles de sécurité :

Choisir et optimiser les paramètres de réglages, mettre en œuvre les procédures qualifiées.

### PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

6 semaines en continu en fin de première année de formation (de mi-mai à fin juin)

Le stage en milieu professionnel préparé par l'équipe enseignante et le tuteur de l'entreprise doit permettre à l'étudiant :

↪ de découvrir le monde de l'entreprise

↪ d'approfondir les compétences techniques et professionnelles en cours d'acquisition

↪ de rendre compte par écrit et oralement en rédigeant un rapport de stage et en le soutenant face à un jury.

Le stagiaire peut par exemple :

↪ mettre en œuvre des moyens de conception, de production et de contrôles particuliers

↪ utiliser des systèmes de gestion, d'ordonnancement et de suivi de production.

↪ mettre en œuvre des plans d'amélioration qualité.

### COMPETENCES PARTICULIERES / DEBOUCHES

Le titulaire du brevet de technicien supérieur « Conception et industrialisation en microtechniques » est un spécialiste des appareils miniaturisés et pluritechnologiques. Il intervient tout au long de la chaîne de développement et d'industrialisation de produits microtechniques dans les domaines de l'instrumentation médicale, du traitement de l'image, du son, de l'information, de la domotique, de la téléphonie...

Une poursuite d'études peut être envisagée vers des spécialisations à bac +3 (ex : prototypage rapide, conduite de projets industriels), classes préparatoires aux grandes écoles et écoles d'ingénieurs.